Groupement DISI Sud-Est

fo.disi-sud-est@dgfip.finances.gouv.fr
http://www.fo-dgfip-sd.fr/D13/
http://www.fo-dgfip-sd.fr/013/

Comité Technique Local DISI Sud-Est

Le Comité Technique Local (CTL) de la DISI Sud-Est s'est réuni le 29 août 2016, sous la présidence de Robert Perrier, Directeur de la DISI, accompagné des responsables des pôles RH et Pilotage, et de l'ESI de Marseille Prado.

La période inhabituelle pour ce genre de réunion s'explique par la date de mise en œuvre du premier sujet abordé lors de ce CTL...

Rattachement du pilotage fonctionnel des ESI DOM (Fort-de-France, St Denis de la Réunion) à la DISI Sud-Est.

La réorganisation territoriale de l'État oblige la DGFiP à revoir le périmètre de ses structures (DRDDFiP, DIRCOFI, Délégations, DISI). Rappelons au passage que cette réorganisation se traduit pour la Fonction Publique par de nombreuses «fusions» de services, remises en cause de missions (notamment au niveau départemental), sans oublier les inévitables suppressions d'emplois qui les accompagnent.

Pour aligner son périmètre sur celui de la Délégation Interrégionale Sud-Est, la DISI Sud-Est prendra donc en charge, dès le 1er septembre 2016, le pilotage fonctionnel des ESI de Fort-de-France (Martinique) et de St-Denis de la Réunion, précédemment rattachés respectivement aux DISI Paris Normandie et Paris Champagne.

Comme décidé lors de la mise en place des DISI en 2011, ces ESI restent rattachés administrativement aux Directions locales de proximité (DRFiP Martinique, DRFiP La Réunion).

Pas d'impact budgétaire à prévoir pour la DISI Sud-Est; pas de renfort attendu pour le Pôle Pilotage, malgré l'extension de périmètre.

Les représentants FO DGFiP ont évoqué les difficultés prévisibles, comme l'antagonisme entre un pilotage fonctionnel lointain, et une «présence» hiérarchique de proximité, qui peut influer sur la conduite des missions, notamment en matière d'assistance.

D'autres conflits de compétence peuvent surgir, par exemple sur la gestion des emplois du site.

Pour notre Organisation, il est important de ne pas laisser les agents en porte-à-faux dans une situation déjà connue lors du rattachement aux DISI des CID excentrées. **L'intérêt des missions doit prévaloir, malgré l'éloignement et le décalage horaire.**

Cela étant dit, **le Groupement FO DISI Sud-Est souhaite la bienvenue à nos collègues des ESI des DOM...**

Communication sur la mise en place d'un ESI unique à Marseille

La DGFiP souhaite poursuivre la fusion des ESI implantés dans une même ville, comme c'est le cas à Marseille.

Le sujet avait déjà défrayé la chronique en 2015, pour aboutir à des travaux de réaménagement de locaux du site Prado, locaux mis à la disposition de la DRFiP 13, et toujours inoccupés à ce jour…

La réflexion engagée aujourd'hui va plus loin, puisqu'il s'agit de constituer un ESI unique à Marseille, sur le site de St Loup, au 1/1/2018.

La Direction locale souligne les avantages attendus :

- rééquilibrage entre deux sites au profil différent, notamment sur le devenir des missions
- souplesse dans la gestion des effectifs (plus de CAPL pour les mouvements locaux)
- nouveau schéma de Direction et d'encadrement, adapté au périmètre du nouveau site
- mise en œuvre du rapprochement CID-SIL
- rationalisation dans l'usage des locaux (même si la salle blanche SNS restera à Prado) et des ressources (véhicules de l'Assistance)

Des groupes de travail seront prochainement constitués, pour étudier le projet, qui sera présenté en CTL à l'automne, et finalisé pour la fin d'année.

Aujourd'hui, beaucoup de questions restent donc sans réponse : quels sont les services destinés à rejoindre le site de St Loup ? Les services des deux anciens ESI connaîtront-ils des mouvements de personnels, ou même fusionner ? Quels travaux ou adaptations à mettre en œuvre à St Loup ?...

Quelques options sont déjà positionnées : transfert probable du secteur Assistance de Prado, révision nécessaire du régime des horaires variables, choix de régime horaire pour les cadres A, conditions d'accueil (restauration, parking…).

FO sera attentive à la réflexion menée en GT, et aux décisions qui en découleront ; notre Organisation attend la plus grande **transparence sur l'élaboration du projet, dans le respect des conditions et du volume d'emplois nécessaires aux missions des deux ESI actuels.**

Notre Syndicat a également demandé à la Direction qu'elle prenne en compte les difficultés personnelles éventuelles que pourraient connaître les agents, au moment d'intégrer leur place dans le futur dispositif.

Questions diverses

- La DISI Sud-Est basculera prochainement dans le nouveau dispositif de gestion mutualisée de la formation professionnelle.

- L'ESI d'Ajaccio sera associé au chantier de développement SIRIUS REC en Java, sous le pilotage du site de Nice. Une formation spécifique à l'environnement Java Lombok est programmée pour les collègues corses.

  Sur ce point, notre Délégation a souligné les difficultés liées à l'âge des agents devant se former à de nouveaux outils ou langages. La Direction a entendu notre remarque, et s'est engagée à tenir compte de ce paramètre.

- Un GT devait étudier l'impact du Prélèvement à la Source sur l'activité du Pôle Toscane ; pas d'information diffusée à ce jour…

- Le poste d'Adjoint de l'ESI d'Ajaccio est vacant, après le départ du titulaire du poste...Quel avenir pour cet emploi ? La Direction réserve sa réponse pour le CTL Emplois de fin d'année...Mauvais présage…

Rationaliser les emplois, les ressources, les m²...Refrain bien connu à la DGFiP, mais qui sonne faux pour qui croit encore à un Service Public de qualité !

La Délégation FO DGFiP Groupement DISI Sud-Est : Pierre MORACCHINI (ESI Ajaccio), André AMBROSIO (ESI Marseille Prado).